

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 18 mai 2017

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Guy TEISSIER - Martine VASSAL.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Alexandre GALLESE.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Gérard BRAMOULLÉ - Eric LE DISSÈS - Richard MALLIÉ.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

### **ECO 013-1910/17/BM**

#### **■ Attribution d'une subvention au Centre National de la Recherche Scientifique pour l'organisation de la conférence " les 16èmes journées d'Economie Publique Louis-André Gérard-Varet" - Approbation d'une convention**

**MET 17/3683/BM**

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le Groupement de Recherche en Economie Quantitative d'Aix-Marseille GREQAM, unité mixte de recherche, organise depuis 2002, un an après la disparition prématurée du grand scientifique dont elles portent le nom, les journées Louis-André Gérard-Varet qui ont pour objectif de stimuler la production et la diffusion de recherches de qualité en économie publique, en privilégiant les résultats qui contribuent de manière significative à éclairer le débat et/ou la décision publique.

Accueillant à l'origine 30 à 40 participants, elles ont connu un développement rapide au plan international.

Ce colloque combine les conférences plénières et les communications sélectionnées de façon particulièrement rigoureuses. Depuis leur création, les journées ont ainsi accueilli comme conférenciers invités des personnalités scientifiques aussi prestigieuses que Eric Maskin, James Mirlees ou Jean Tirole, tous trois prix Nobel d'Economie...

Cette année, les journées se tiendront du 12 au 13 juin 2017 au Conservatoire Darius Millhaud à Aix en Provence. Les principaux conférenciers invités sont Alan.B. Krueger, professeur à Princeton University, USA, Ariel. Rubinstein, professeur à Tel Aviv University et New-York University et Martin. Weitzam, professeur à Harvard University, USA .....

Signé le 18 Mai 2017

Reçu au Contrôle de légalité le 6 Juin 2017

Elles accueillent des chercheurs de plus de 40 pays et ont reçu 460 intentions de communications évaluées par des experts internationaux et font l'objet d'une sélection importante. 150 communications ont été retenues et seront présentes en 40 sessions sur des thèmes variés : fiscalité, économie spatiale et urbaine, santé, productivité et salaires, théorie des jeux et organisation industrielle ou des thèmes de société tels que famille et mariage.

La portée scientifique de l'évènement pour le laboratoire est considérable et fournit un espace de rayonnement intellectuel particulièrement vif pour le territoire métropolitain

Il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention de 7 000 € au CNRS pour l'organisation de la conférence "Les 16ièmes journées d'Economie Publique Louis-André Gérard-Varet" et d'approuver la convention y afférente.

Organisateur	Manifestation / Colloque	Date	Subventions N-1 et N-2	Subvention demandée	Budget prévisionnel co financeurs	Montant proposé
GREQAM, Groupement de Recherche en Économie Quantitative d'Aix-Marseille  GU : 2017.00872	« 16ièmes journées d'Economie Publique Louis-André Gérard-Varet », Conservatoire Darius Milhaud.	Du 12 au 13 juin 2017	N-1 : 11 000 € N-2 : 7000 €	7 000 €	48 000 € Co financeurs : CD 13 : 3 000 € AMSE : 7 000 € : CRPACA : 3 000 € Ass pour le développement recherche en économie et statistique : 3 000 € Droits d'Inscription : 25 000€	7 000 € Soit 14,6% du budget prévisionnel

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN009-11/16/CC du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au bureau de la Métropole Aix-Marseille Provence ;
- La délibération n°HN 021-049/16CM du 7 avril 2016 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à l'approbation du Règlement budgétaire et financier de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

**Oùï le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'intérêt de la conférence « 16ièmes journées d'Economie Publique Louis-André Gérard-Varet » portée par le GREQAM / CNRS.

**Signé le 18 Mai 2017**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 6 Juin 2017**

**Délibère**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention d'un montant de 7 000 euros au Centre National de la Recherche Scientifique pour l'organisation de la conférence « 16ièmes journées d'Economie Publique Louis-André Gérard-Varet ».

**Article 2 :**

Est approuvée la convention financière, ci-annexée conclue avec le Centre National de la Recherche Scientifique.

**Article 3 :**

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017 -ligne 23 - 657382.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Conseiller Délégué  
Enseignement supérieur, Recherche et  
Santé

Frédéric COLLART